

Inscription à l'école maternelle intercommunale de Thoiry

Pour une première inscription en maternelle (année 2019-2020)

Les familles doivent dans un premier temps se présenter en mairie de Autouillet avec la [fiche de renseignements](#) et [la fiche sanitaire](#) dûment remplies, une copie de la page des vaccinations du carnet de santé pour chacun de leurs enfants ainsi que le livret de famille.

Ensuite, ils doivent prendre rendez-vous avec la directrice de l'école maternelle à Thoiry : Mme Véronique Fonteneau, tél. 01 34 94 71 60, mail 0780832f@ac-versailles.fr.

Cantine de l'école maternelle de Thoiry

À partir du 2 septembre 2019, le SIVU EMIT (école maternelle) et la commune de Thoiry mettent en place [Periscoweb](#), service dématérialisé de réservation et de paiement de la restauration scolaire.

Les parents doivent remplir un formulaire de [pré-inscription à la cantine scolaire](#) avant le 28 juin 2019.

Pour plus d'information, contacter la mairie de Thoiry, Mme Karinne Udry, référente SIVU EMIT, tél. 01 34 94 77 45, mail sivu.emit@orange.fr, adresse 3 place de la Fontaine 78770 Thoiry

Service de transport scolaire entre Thoiry et Autouillet

Pour inscrire leurs enfants, les parents doivent :

- 1- prendre connaissance de la note du maire de Thoiry concernant [l'organisation du transport scolaire](#),
- 2- remplir la [fiche des transports scolaires du SIVU EMIT](#)
- 3- souscrire à un abonnement annuel aux « circuits spéciaux scolaires » :
⇒ soit sur [le site d'Île-de-France Mobilités](#) (ex STIF), à partir du 14 juin. *Pour faciliter la navigation sur ce site, il est conseillé de télécharger [la notice explicative « Pas-à-Pas »](#).*
⇒ soit en remplissant le formulaire papier [demande de carte annuelle SCOL'R](#)
- 4- retourner les documents à Mme Karinne Udry, référente SIVU EMIT, mairie de Thoiry, 3 place de la Fontaine 78770 Thoiry.